



Conseil économique et social

Distr. générale
24 mars 2003
Français
Original: anglais

Forum des Nations Unies sur les forêts

Troisième session

Genève, 26 mai-6 juin 2003

Point 3 a) iii) de l'ordre du jour provisoire*

Application des propositions d'action

du Groupe intergouvernemental sur les forêts/

Forum intergouvernemental sur les forêts

et du Plan d'action du Forum des Nations Unies

sur les forêts : progrès réalisés dans la mise en oeuvre :

entretien du couvert forestier pour répondre

aux besoins présents et futurs

Entretien du couvert forestier pour répondre aux besoins présents et futurs

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Les propositions d'action du Groupe intergouvernemental sur les forêts/Forum intergouvernemental sur les forêts (GIF/FIF) concernant l'entretien du couvert forestier pour répondre aux besoins présents et futurs visent à évaluer les tendances à long terme des biens et services forestiers ainsi que les efforts déployés à l'échelon national pour mettre au point des mesures et des stratégies destinées à assurer la production durable d'une gamme étendue de produits et de services forestiers.

Les efforts de planification du secteur forestier se sont poursuivis de façon continue à l'échelon national et ont été complétés par des études prospectives du secteur aux niveaux régional et mondial. Dans de nombreux pays, les programmes nationaux consacrés aux forêts prennent de plus en plus en considération une vaste gamme de ressources forestières. Parallèlement, la manière d'envisager les projections et les études prospectives à long terme du secteur forestier a évolué, l'accent étant mis sur un large éventail de biens et de services forestiers et sur la capacité des pays à façonner leur avenir grâce aux décisions qu'ils prennent

* E/CN.18/2003/1.



aujourd'hui. Malgré des progrès importants dans les études prospectives du secteur forestier aux niveaux régional et mondial, les analyses approfondies à long terme sont moins développées au niveau national. Les évaluations complètes, à long terme, du secteur forestier contribueront d'autant plus à la gestion durable des forêts qu'elles seront plus développées à l'échelon national et que les résultats pertinents issus des études régionales et mondiales seront mieux intégrés aux processus de planification nationaux. Le succès de l'application des propositions d'action du GIF/FIF peut être optimisé grâce à l'amélioration de la base documentaire nécessaire à une planification efficace du secteur forestier, au renforcement des structures institutionnelles et des capacités de planification, et à l'allocation de ressources financières suffisantes à la planification et à l'application

Le Forum souhaitera peut-être, entre autres dispositions, recommander que les pays redoublent d'efforts pour évaluer les tendances à long terme de l'offre et de la demande de produits et services forestiers ligneux et non ligneux; que les études prospectives mondiales et régionales se poursuivent; que l'on renforce les capacités en matière de collecte et d'analyse des données; que les objectifs à long terme – la satisfaction des besoins futurs en matière d'offre et de demande de produits ligneux et non ligneux – deviennent le principe directeur des programmes forestiers nationaux, et que l'on veille davantage à la complémentarité de ces programmes et des autres stratégies nationales relatives aux forêts. Les entités régionales et internationales ont un rôle de premier plan à jouer en appuyant des efforts de planification nationaux et en facilitant les études prospectives à long terme du secteur qui seront effectuées aux niveaux régional et mondial.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Introduction	1–2	4
I. Généralités	3–8	4
II. Application des propositions d'action pertinentes du Groupe intergouvernemental/Forum intergouvernemental sur les forêts	9–42	6
A. Progrès accomplis dans l'évaluation des tendances à long terme en ce qui concerne les biens et services forestiers	10–23	6
B. Élaboration de politiques et de stratégies forestières nationales pour la production durable et diversifiée de biens et de services	24–32	11
C. Résultats obtenus et expérience acquise par les pays	33–39	13
D. Nouvelles questions relatives à l'exécution au niveau des pays	40–42	15
III. Moyens d'exécution	43–51	15
A. Financement	44–47	16
B. Transfert d'écotechnologies	48	17
C. Renforcement des capacités	49–51	17
IV. Conclusions	52–56	18
V. Points à débattre	57	19

Introduction

1. Le Forum des Nations Unies sur les forêts a inscrit à son ordre du jour le point intitulé « Entretien du couvert forestier pour répondre aux besoins présents et futurs ». Le programme de travail pluriannuel du Forum prévoit l'examen des propositions d'action du GIF et du FIF relatives à ce point, lors de la troisième session du Forum¹. Le présent rapport évalue les progrès accomplis dans l'application des propositions d'action du GIF/FIF et met en évidence les problèmes nouveaux et les tâches qui méritent l'attention du Forum des Nations Unies sur les forêts.

2. Le présent rapport a été établi par le secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts, en collaboration étroite avec les organisations membres du Partenariat pour les forêts. Il s'appuie sur la documentation suivante : rapports nationaux soumis à la troisième session du Forum, disponibles au moment de l'établissement du rapport; rapports nationaux à la Commission du développement durable; information émanant des membres du Partenariat pour les forêts, y compris les résultats des études prospectives sur le secteur forestier, l'environnement et la biodiversité; rapports concernant des initiatives menées par des pays ou des organisations à l'appui du GIF/FIF et du Forum des Nations Unies sur les forêts; et documentation scientifique et stratégique sur le sujet.

I. Généralités

3. C'est dans les années 80 que l'on s'est mis à se préoccuper de l'entretien du couvert forestier pour répondre aux besoins présents et futurs, lorsque le taux dangereusement élevé du déboisement à l'échelle mondiale est devenu alarmant et que l'on a craint que l'offre de biens et de services forestiers ne suffise pas à répondre à la demande future. Toutefois, l'entretien du couvert forestier pour répondre aux besoins présents et futurs est plus qu'une simple question de satisfaction de la demande, tant présente que future, en produits forestiers ligneux et non ligneux. Les forêts offrent bien d'autres avantages, tels que la conservation des sols et des eaux, la préservation de la diversité biologique, l'atténuation des changements climatiques, la création d'emplois, la possibilité d'activités récréatives, ainsi que la protection du patrimoine naturel et culturel. Partant, l'entretien du couvert forestier pour répondre aux besoins présents et futurs, c'est l'assurance d'une protection adéquate de l'ensemble des ressources forestières.

4. La question de l'entretien du couvert forestier pour répondre aux besoins présents et futurs est manifestement liée à de nombreux autres points examinés par le Forum des Nations Unies sur les forêts (et aux propositions d'action correspondantes), dont : la lutte contre le déboisement et la dégradation des forêts; la conservation des forêts et la protection des types exceptionnels de forêts et des écosystèmes fragiles; les stratégies de remise en état et de conservation dans les pays à faible couvert forestier; la remise en état et la restauration des terres dégradées et la promotion des forêts naturelles et plantées; et les aspects économiques et sociaux des forêts. Les propositions d'action du GIF/FIF particulièrement axées sur l'entretien du couvert forestier pour répondre aux besoins présents et futurs, mettent l'accent sur l'évaluation des tendances à long terme en ce qui concerne l'offre et la demande de biens et de services forestiers, ainsi que sur les efforts déployés par les pays pour satisfaire à ces besoins sur le long terme, grâce à

l'élaboration de programmes forestiers nationaux et des politiques et stratégies connexes qui contribuent à la protection de toute la gamme des ressources forestières.

5. Les propositions d'action du GIF/FIF à l'entretien du couvert forestier pour répondre aux besoins présents et futurs sont énumérées dans le tableau. Elles ont été regroupées de manière à faciliter un débat ciblé sur le sujet, à la troisième session du Forum². Il convient de noter que le texte qui figure dans le tableau vise à offrir un aperçu du contenu de ces propositions. Il ne s'agit pas du texte négocié et ne saurait remplacer celui-ci.

6. Le Groupe intergouvernemental sur les forêts a exhorté les pays à évaluer les tendances à long terme des biens et des services forestiers, en mettant particulièrement l'accent sur l'investissement dans la gestion des forêts et le renforcement des capacités des institutions forestières. En outre, il a encouragé les pays à faible couvert forestier à assurer la sécurité à long terme des biens et des services forestiers en élaborant des programmes forestiers nationaux.

7. Par la suite, dans le cadre de ses discussions sur l'offre et la demande futures de produits et services forestiers ligneux et non ligneux (voir E/CN.17/2000/14, Sect. II), le Forum intergouvernemental sur les forêts s'est employé à promouvoir les politiques à l'appui de la gestion durable des forêts (les forêts naturelles aussi bien que plantées et les arbres en dehors des forêts). Il a aussi reconnu le rôle joué par le secteur privé lorsqu'il s'agit d'assurer la disponibilité à long terme des produits et services forestiers. Il a encouragé la formulation et l'application de politiques visant à promouvoir la production durable de biens et de services forestiers ligneux et non ligneux correspondant à une vaste gamme de valeurs, qu'elles soient culturelles, écologiques ou économiques.

Tableau

Proposition d'action du GIF/FIF relative à l'entretien du couvert forestier pour répondre aux besoins présents et futurs

<i>Type d'action préconisé</i>	<i>Référence aux paragraphes pertinents</i>	
	<i>GIF^a</i>	<i>FIF^b</i>
Évaluer les tendances à long terme des biens et des services forestiers	28 a)	121 a)
Améliorer la collecte des données et la diffusion de l'information sur les ressources forestières, qu'il s'agisse de produits et services forestiers ligneux ou non ligneux, et évaluer les tendances à long terme de l'offre et de la demande		121 b) 121 c)
Élaborer des politiques et stratégies nationales pour la production durable d'une vaste gamme de produits et services forestiers	58 b) i)	85 b) 122 a)

Assurer la sécurité à long terme des produits et services forestiers, en tenant compte de toute la gamme des ressources forestières, grâce à la mise au point de programmes forestiers nationaux et de politiques à l'appui de la gestion durable des forêts, ainsi qu'à la mise en valeur du rôle du secteur privé	122 b)
	122 d)

^a Dans le document E/CN.17/1997/12.

^b Dans le document E/CN.17/2000/14.

8. Outre qu'il fait rapport sur les progrès réalisés dans l'application des propositions d'action du GIF/FIF, le présent document traite de nouvelles questions connexes qui présentent une importance particulière. Par ailleurs, il expose les moyens d'application, y compris le financement, le transfert de technologies écologiquement viables et la création de capacités, dans le cadre de l'entretien du couvert forestier pour répondre aux besoins présents et futurs.

II. Application des propositions d'action pertinentes du Groupe intergouvernemental/ Forum intergouvernemental sur les forêts

9. La présente section fait le point des progrès accomplis dans l'application des propositions d'action du Groupe intergouvernemental/Forum intergouvernemental sur les forêts, qui sont énumérées dans le tableau et donne un aperçu des initiatives prises par les pays, les organisations internationales et les autres acteurs dans le domaine des forêts.

A. Progrès accomplis dans l'évaluation des tendances à long terme en ce qui concerne les biens et services forestiers

1. Efforts déployés à l'échelle nationale pour évaluer les tendances à long terme

10. La plupart des pays ont adopté un programme national sur les forêts ou disposent d'un autre cadre de planification qui leur permet d'évaluer les besoins présents et futurs dans ce domaine (voir sect. B ci-dessous). Il s'agit de programmes prévisionnels, mais la plupart ne sont pas basés sur des études prospectives rigoureuses ni même sur des études des tendances à long terme en ce qui concerne les produits forestiers. Les projections à long terme concernant les produits forestiers sont axées sur le bois d'oeuvre, et rares sont les études consacrées aux tendances de fond pour les produits forestiers non ligneux, sur lesquels on ne dispose guère de données puisque, pour la plupart, ils représentent une part négligeable des marchés intérieurs ou internationaux.

11. Les analyses des tendances à long terme dans le secteur du bois sont essentiellement le fait d'un relativement petit nombre de pays qui disposent d'importantes ressources commerciales dans ce domaine. Ce sont presque exclusivement des pays développés ou des pays dans lesquels les activités de planification forestière sont une tradition. Les rapports qui ont été soumis au Forum

lors de sa troisième session lui ont permis de prendre connaissance d'un certain nombre d'études sur les tendances à long terme et les efforts de planification des différents pays; il s'agit notamment des prévisions établies par le Service des forêts de la Hongrie sur le secteur du bois pour les 100, 30 et 10 années à venir; d'une analyse sur les facteurs ayant une incidence sur les forêts suédoises (SKA 99), publiée en 2000, et faisant le point sur les différentes possibilités d'exploitation et de mise en valeur des forêts en Suède dans les 100 prochaines années; et de prévisions sur la production à long terme au Royaume-Uni, l'étude la plus récente ayant été publiée en 2001³. Quelques-uns de ces pays ont précisé qu'ils avaient basé leur programme forestier national sur des prévisions à long terme.

12. Outre le nombre relativement limité de prévisions sur la production du bois et d'analyses prospectives approfondies menées par les pays, des études prospectives nationales ont été entreprises en conjonction avec des études régionales ou sous-régionales. Avec les études prospectives mondiales, ces analyses donnent aux pays la possibilité d'inscrire leurs efforts de planification ainsi que leurs débats et analyses sur les politiques forestières nationales dans un contexte plus large.

2. Analyses mondiales sur les tendances à long terme

13. Depuis la création du Groupe intergouvernemental sur les forêts, trois études mondiales ont été menées à bien sur les tendances à long terme dans le secteur du bois et les perspectives dans le secteur forestier : en 1996, une synthèse de l'Institut européen des forêts et de l'Institut de recherche forestière de la Norvège sur les tendances et les perspectives à long terme en ce qui concerne l'offre et la demande de bois à l'échelle mondiale et leurs conséquences sur la gestion durable des forêts « Long-term trends and prospects in world supply and demand for wood and implications for sustainable forest management: a synthesis »; en 1998, un modèle de l'offre mondiale de fibres développé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et, en 1999, une étude sur les perspectives du secteur forestier dans le monde de la FAO⁴.

14. L'étude de l'Institut européen des forêts et de l'Institut de recherche forestière de la Norvège est une initiative de pays financée par la Norvège, en appui au Groupe intergouvernemental sur les forêts. Elle est consacrée aux principaux facteurs affectant l'offre et la demande de bois et à leur évolution – population, revenus, prix, technologie, institutions et politiques; elle présente une perspective mondiale de l'offre et de la demande de bois et un examen des conséquences de cette situation sur la gestion durable des forêts⁵. Elle comporte des prévisions sur la production de bois d'industrie jusqu'en 2020 et la consommation de bois d'oeuvre et d'industrie jusqu'en 2050.

15. L'étude de 1999 sur les perspectives du secteur forestier dans le monde est la plus récente d'une série de projections à long terme sur la consommation, la production et le commerce des produits forestiers publiées régulièrement par la FAO depuis 1982. Il s'agit de prévisions sur l'offre et la demande jusqu'en 2010, établies à partir d'un modèle économétrique des grandes tendances sur les marchés de produits forestiers. La plus récente de ces études est le produit d'une démarche novatrice, dans la mesure où elle décrit des scénarios possibles en ce qui concerne les politiques forestières et la gestion des forêts et examine leurs incidences possibles sur l'offre et la demande.

16. La FAO a développé le modèle de l'offre mondiale de fibres à la demande de l'industrie forestière, à partir des données collectées sur les zones boisées, la superficie exploitable dans les conditions juridiques et commerciales actuelles, la biomasse et la possibilité d'obtenir un rendement soutenu dans ces zones. Cette étude, qui offre des perspectives jusqu'en 2010, porte également sur d'autres sources de fibres qui pourraient être utilisées comme substituts du bois pour certains produits.

17. Au vu des résultats de ces études, les forêts et les autres sources de fibres dans le monde entier devraient permettre de satisfaire la demande mondiale dans l'avenir prévisible et on ne se trouve donc pas en situation de crise. Cependant, les circonstances pourraient varier selon les pays et les régions. Des pénuries locales pourraient amener les décideurs à autoriser la coupe de bois d'oeuvre dans des forêts naturelles ou entraîner un accroissement des importations. Il est nécessaire que les forêts soient gérées de manière durable pour assurer la disponibilité des biens et des services. Il convient donc de prêter une attention soutenue aux questions de politique, de gestion et de commerce aux niveaux national, régional et mondial.

3. Étude sur les perspectives forestières mondiales

18. Des progrès considérables ont été accomplis en ce qui concerne les études sur les perspectives forestières régionales. La FAO encourage la réalisation depuis bien des années, mais l'approche retenue ces dernières années montre que le secteur forestier s'oriente vers une gestion durable des forêts. Les études prospectives menées à l'échelle régionale comprennent désormais des analyses approfondies des perspectives à long terme, portant notamment sur une vaste gamme de biens et services forestiers. Toute une série de choix et d'options possibles sont également identifiés pour aider les pays à atteindre leurs objectifs en ce qui concerne le secteur forestier.

19. Initiative commune de la Commission économique pour l'Europe (CEE/ONU) et de la FAO, l'étude sur les perspectives du secteur forestier en Europe est en cours de réalisation. C'est la plus récente d'une série d'études menées tous les 10 ans environ depuis les années 40. Connues auparavant comme les « études sur les tendances du bois en Europe », elles ont été rebaptisées compte tenu de l'extension de leur portée, puisqu'elles abordent toute une gamme de questions liées aux forêts. L'étude sur les perspectives du secteur forestier en Europe offre des prévisions sur la production, la consommation et le commerce des produits forestiers en Europe et d'autres données sur les forêts jusqu'en 2030, ainsi qu'un examen des conséquences que pourraient avoir différentes options politiques, que ce soit dans le secteur forestier ou dans d'autres secteurs, et une analyse du développement du secteur selon trois scénarios différents, et enfin une étude sur la mise en valeur des ressources forestières permettant d'identifier les moyens de fournir aux industriels les matières brutes nécessaires en quantités suffisantes et de manière durable.

20. Un projet sous-régional, auquel participent la République tchèque, la Hongrie, la Slovaquie et l'Ukraine et qui est exécuté en coopération avec l'Institut européen des forêts, doit permettre de prévoir les ressources forestières ainsi que l'offre et la demande de produits forestiers en fonction des différents scénarios de gestion. Les tendances futures sont analysées dans le cadre de l'étude sur les perspectives du secteur forestier en Europe⁶.

21. La FAO finance la réalisation d'un certain nombre d'autres études régionales⁷. Une *Étude sur les tendances du secteur du bois en Amérique du Nord*⁸ a été publiée en 1996. Plus récemment, des études prospectives sur les forêts ont été menées dans d'autres régions, suivant une approche plus large que celle adoptée dans les études régionales antérieures sur les tendances du secteur du bois, dans le but d'aider les pays à façonner aujourd'hui l'avenir de leurs forêts par des choix politiques et par des investissements. Une étude des perspectives du secteur forestier en Asie et dans le Pacifique a été publiée en 1999 et une étude prospective du secteur forestier en Afrique, qui consiste en une analyse régionale complétée par cinq analyses sous-régionales, a été achevée en 2003. Par ailleurs, une étude sur l'Amérique latine est en cours et devrait être terminée en 2004. La FAO a également posé des jalons en vue de la réalisation d'une étude prospective sur le secteur forestier au Moyen-Orient et en Asie occidentale, qui doit être achevée en 2005.

22. L'étude des perspectives du secteur forestier en Asie et dans le Pacifique et l'étude prospective du secteur forestier en Afrique ont été effectuées à partir de données contenues dans des études prospectives nationales. Dans cette dernière, chaque pays a tenté d'articuler sa vision de l'avenir du secteur forestier et d'évaluer les biens et services escomptés dans ce domaine. C'est une approche différente, et à bien des égards plus complexe, que la démarche actuelle qui consiste à se livrer à des projections à partir de la situation actuelle en se fondant sur des hypothèses quant aux principaux facteurs qui ont un impact sur le secteur forestier. L'encadré est consacré aux résultats de l'étude sur les perspectives du secteur forestier en Europe, de l'étude des perspectives du secteur forestier en Asie et dans le Pacifique et de l'étude prospective du secteur forestier en Afrique.

23. Ces résultats ont été soumis aux différentes commissions forestières régionales parrainées par la FAO pour examen et les résultats de l'étude prospective du secteur forestier en Afrique ont été examinés par le Comité des forêts de la FAO lors de sa session de mars 2003. Il s'agit de faire en sorte que les résultats de ces trois études, ainsi que ceux des analyses nationales qui ont été menées en parallèle, soient pris en compte lors des processus nationaux de planification forestière (notamment pour les programmes forestiers nationaux) et qu'ils soient également examinés par les investisseurs potentiels dans le secteur forestier.

Principaux résultats des dernières études prospectives régionales

L'étude sur les perspectives du secteur forestier en Europe a dégagé les conclusions suivantes quant aux tendances à long terme de la demande, de l'offre et du commerce de produits forestiers en Europe :

- L'augmentation de la consommation de tous les produits forestiers se poursuit, mais à un rythme moins soutenu;
- La consommation des produits forestiers augmente plus lentement que la consommation dans les autres secteurs de l'économie;
- Le commerce international devra continuer à se développer et le commerce augmente plus vite que la production et la consommation.

L'étude des perspectives du secteur forestier en Asie et dans le Pacifique a permis d'identifier sept facteurs déterminants pour l'avenir du secteur forestier dans la région :

- L'augmentation de la demande de produits et services forestiers se poursuivra;
- Les contraintes physiques et réglementaires touchant l'utilisation des ressources forestières continueront de s'accroître;
- Les pressions exercées en faveur de l'adoption d'une gestion durable s'accroîtront;
- Les fonctions multiples des forêts et les efforts de gestion de l'écosystème forestier feront l'objet d'une attention accrue;
- La mondialisation et la régionalisation auront une incidence de plus en plus marquée sur le secteur forestier;
- Les exigences d'équité sociale se feront plus fortes;
- De nouvelles fonctions et possibilités s'ouvriront à toutes les parties prenantes du secteur forestier.

L'étude prospective du secteur forestier en Afrique a permis d'identifier les importants défis que doivent relever les pays de la région pour maintenir la couverture forestière afin de satisfaire les besoins présents et futurs, à savoir la croissance démographique, la faiblesse de la croissance économique, la pauvreté, la sécheresse et les maladies. En conséquence, la situation en Afrique en ce qui concerne le secteur forestier dans les deux décennies à venir devrait être la suivante :

- Rétrécissement continu de la couverture forestière, à un rythme comparable au rythme actuel;
- Efforts négligeables de gestion durable des forêts;
- Épuisement des produits forestiers non ligneux et surtout des plantes médicinales;
- Dépendance continue par rapport au bois comme principale source d'énergie;
- Exportation de l'essentiel des produits ligneux et autres produits forestiers sans valeur ajoutée, d'où des possibilités limitées d'améliorer la situation de l'emploi et les revenus.

B. Élaboration de politiques et de stratégies forestières nationales pour la production durable et diversifiée de biens et de services

24. Pour arriver à préserver le couvert forestier, il importe de reconnaître les nombreux rôles et fonctions joués par les forêts, de tenir compte des besoins à long terme de la société en matière de biens et de services forestiers et d'élaborer des politiques forestières nationales visant à satisfaire ces besoins. Afin d'atteindre les objectifs fixés pour le secteur forestier, il est essentiel de collaborer avec les divers mécanismes de réglementation et de planification régissant les secteurs qui ont une incidence sur l'état des ressources forestières et d'harmoniser les stratégies.

25. D'importants progrès ont été faits en ce qui concerne la mise en oeuvre des propositions d'action du Groupe intergouvernemental sur les forêts et du Forum intergouvernemental sur les forêts, tendant à ce que les diverses fonctions de la forêt soient prises en compte dans les stratégies nationales d'exploitation rationnelle des forêts. Une majorité de pays ont actuellement des programmes forestiers nationaux ou des politiques similaires incluant la question des forêts.

26. Une enquête menée dans 145 pays par la FAO en 1999 a révélé que 96 % d'entre eux en étaient à divers stades dans l'élaboration des programmes forestiers. Il apparaît que seulement 44 % des pays sont passés à la phase d'exécution. Toutefois, selon cette enquête et d'autres sources d'information, les politiques et les législations forestières ont subi d'importantes modifications au cours de ces 10 dernières années. À la deuxième session du Forum, le Secrétaire général a rendu compte des progrès accomplis dans l'exécution des programmes forestiers nationaux (voir E/CN.18/2002/4). Il ressort de son rapport et de ceux présentés par les pays au Forum à ses deuxième et troisième sessions, à la Commission du développement durable et aux commissions régionales des forêts de la FAO, entre autres, que de nombreux pays ont modifié leurs politiques et leur législation forestières pour les étendre à toute une gamme de fonctions, de biens et de services. De plus, les programmes forestiers nationaux sont inscrits dans une perspective d'avenir et s'étendent sur 10 ans ou plus. Par ailleurs, pour élaborer leurs politiques et programmes forestiers, les pays ont de plus en plus tendance à consulter diverses parties prenantes.

27. Deux grandes initiatives complémentaires ont été lancées ces dernières années afin d'aider les pays en développement à mettre au point et à exécuter des programmes forestiers nationaux et d'étoffer les connaissances et de renforcer les moyens d'action de certains d'entre eux. Il s'agit du Mécanisme pour les programmes forestiers nationaux et du Programme mondial sur les forêts. Ce dernier est un partenariat de donateurs placé sous l'égide de la Banque mondiale. Depuis sa mise en place en 1997 [il relevait alors du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)], le Cameroun, le Costa Rica, le Guyana, le Malawi et le Viet Nam ont reçu une aide pour mettre en place des programmes forestiers nationaux. Le Mécanisme pour les programmes forestiers nationaux est administré par la FAO et appuyé par un certain nombre de bailleurs de fonds et par les pays en développement participants.

28. Depuis l'établissement du processus du Groupe intergouvernemental sur les forêts, du Forum intergouvernemental sur les forêts et du Forum des Nations Unies sur les forêts, la mise au point et l'application des critères et indicateurs de gestion durable des forêts progressent rapidement. À l'heure actuelle, environ 150 pays, où

se trouve la plus grande partie des forêts du globe, sont impliqués dans neuf opérations d'élaboration de critères et indicateurs lancées aux niveaux national et international. La définition et l'utilisation de ces critères et indicateurs ont beaucoup facilité la planification des programmes forestiers et la gestion durable des forêts. De nombreux pays y ont trouvé le cadre de référence voulu pour aborder les diverses fonctions des forêts dans leurs politiques et leurs plans forestiers nationaux. La « Conférence internationale sur la contribution des critères et indicateurs pour la gestion forestière durable : perspectives futures », tenue au Guatemala du 3 au 7 février 2003, a souligné l'utilité que revêtaient ces critères et indicateurs dans nombre de pays pour la planification des programmes forestiers et la gestion des forêts aux niveaux national et infranational. Elle a reconnu que ces critères et indicateurs pouvaient être utilisés de plusieurs façons et qu'ils offraient notamment aux pays les bases requises pour arrêter des objectifs et des stratégies. Elle a par ailleurs recommandé aux pays d'en tenir compte dans leurs programmes forestiers nationaux. Les progrès accomplis dans la mise au point et l'utilisation des critères et indicateurs de gestion durable des forêts seront examinés par le Forum à sa quatrième session.

29. De nombreux pays ont élaboré et appliqué d'autres sortes de stratégies nationales relatives au secteur forestier, dont les plans d'action nationaux et stratégies pour la biodiversité au titre de la Convention sur la diversité biologique⁹ et les plans d'action nationaux au titre de la Convention sur la lutte contre la désertification¹⁰. À l'heure qu'il est, 94 pays ont rendu compte de leurs plans d'action nationaux et de leurs stratégies pour la biodiversité à la Convention sur la diversité biologique. Bien que certains pays, surtout les pays européens, soient parvenus à combiner leur plan d'action national et stratégie pour la biodiversité et leur programme forestier national, des efforts restent à faire, en particulier dans d'autres régions.

30. Certains pays signalent qu'ils ont mis au point des mécanismes visant à améliorer la coordination et la collaboration intersectorielles. Néanmoins, une véritable planification intégrée continue de poser des problèmes pour la plupart d'entre eux. La coopération entre le secteur forestier et les secteurs connexes (agriculture, eau, énergie, etc.), depuis longtemps difficile, est en outre compliquée par les tentatives d'établir des liens avec des programmes et des instruments d'une plus grande portée visant l'atténuation de la pauvreté et le développement rural durable.

31. Le Groupe intergouvernemental sur les forêts et le Forum intergouvernemental sur les forêts ont souligné le rôle joué par le secteur privé dans l'élaboration de stratégies visant la production durable d'un large éventail de biens et de services forestiers. Les stratégies et politiques commerciales qui redressent les imperfections du marché sont autant de raisons qui incitent le secteur privé à produire à long terme un large éventail de biens et de services forestiers. Repérer les dysfonctionnements des politiques de marché, renforcer le cadre réglementaire et chercher par d'autres mesures à créer des conditions propices à l'investissement pourrait contribuer à atténuer les risques et à accroître les rendements et inciter ainsi les investisseurs à miser dans le secteur forestier. Un régime foncier stable et des droits de propriété transmissibles peuvent également favoriser la gestion durable des forêts et la production diversifiée de biens et services. Grâce au renforcement des capacités du secteur privé, en particulier des petits propriétaires de forêts et des collectivités locales, dont l'objectif est d'améliorer la qualité des biens et services produits, de

promouvoir la demande et de garantir une offre stable et suffisante, la production de nombre de produits forestiers ligneux et non ligneux a crû et de nouveaux produits sont apparus sur le marché. En outre, de nouvelles possibilités d'emploi se sont offertes aux pauvres et le secteur privé attache une importance de plus en plus grande à l'exploitation durable des forêts, d'où un gain sur le plan de l'équité et de l'efficacité.

32. On cherche en général à élaborer et à promouvoir des outils davantage axés sur le marché de façon à favoriser une production adéquate et une répartition plus équitable des coûts et des bénéfices liés à l'exploitation du patrimoine écologique. Les permis négociables et les redevances d'émission sont autant de moyens de renforcer le contrôle de la pollution due à l'activité du secteur privé, et s'ils sont bien conçus et bien appliqués, ils pourraient permettre aux entreprises privées de participer à la poursuite des objectifs fixés par les pouvoirs publics tout en défendant leurs intérêts économiques¹¹.

C. Résultats obtenus et expérience acquise par les pays

33. De nombreux enseignements peuvent être tirés de l'expérience acquise par les pays et de l'action entreprise par les organisations régionales et internationales pour ce qui est de la mise en oeuvre des propositions d'action du Groupe intergouvernemental sur les forêts et du Forum intergouvernemental sur les forêts visant à préserver le couvert forestier pour les besoins présents et futurs.

34. Il est particulièrement difficile pour les pays en développement, qui disposent de peu d'informations, d'établir des prévisions. Nombreux sont ceux qui, faute d'information, ne peuvent pas se faire une idée nette ne serait-ce que de l'état des ressources forestières dont ils disposent. S'ajoutent à cela une structure institutionnelle faible et des capacités de planification insuffisantes, qui entravent la réalisation d'études des perspectives et la planification à long terme. Les activités de planification sectorielle et les études de perspectives menées par de nombreux pays ont révélé les mêmes lacunes en matière d'information. Ainsi, les rapports soumis par les pays au Forum et les études de perspectives régionales effectuées par la FAO en Afrique et en Asie ont montré que des données manquaient, notamment sur :

- Les ressources forestières des terrains privés;
- Les arbres hors forêts;
- Les produits forestiers non ligneux;
- Les marchés des produits forestiers et les industries forestières;
- Le secteur non structurée de production forestière.

35. On ne dispose, pour la plupart des pays, d'aucune évaluation fiable et régulière de la situation et des tendances actuelles sur la production et le commerce des produits forestiers non ligneux en termes de quantité et de valeur. De plus, la plupart des données qui existent ne sont pas comparables d'un pays à l'autre. Bien que les produits non ligneux soient considérés comme une importante source de subsistance et de revenus pour de nombreux pays, rares sont ceux qui les étudient systématiquement¹².

36. On observe la même situation en ce qui concerne le secteur non structuré de production forestière. L'étude des perspectives du secteur forestier en Afrique a révélé l'existence d'un secteur non structuré dynamique (pour le bois de feu et le charbon, par exemple), mais a également mis en évidence le manque de données sur la quantité et la valeur des biens produits. Dans la plupart des pays, on n'a guère de données sur les arbres hors forêts (jusqu'à une date récente, quelques pays seulement ont tenté de dresser un inventaire de ces ressources), bien qu'ils soient reconnus comme une source importante, bien que non quantifiée, de produits forestiers ligneux et non ligneux ainsi que comme un élément indispensable au maintien de l'écosystème.

37. Les études prospectives nationales qui ont été effectuées en même temps que les études des perspectives du secteur forestier en Asie et dans le Pacifique et en Afrique ont démontré qu'il était plus facile pour les pays de réaliser des études sur les tendances du bois en faisant des projections dans l'avenir à partir de la situation présente que de commencer par déterminer les besoins futurs en biens et services forestiers et de définir ensuite les moyens de réaliser ces chiffres. Les méthodes consistant à brosser les cas de figure possibles par extrapolation de la situation actuelle sont parfaitement au point mais elles requièrent une grande quantité de données et de bonnes capacités analytiques; par ailleurs, la justesse de l'analyse dépend fortement de la qualité des données disponibles et des hypothèses formulées sur les facteurs de changement. Les méthodes et les outils dont les pays et les différents intervenants peuvent se servir pour établir par avance les chiffres à obtenir ne sont pas aussi perfectionnés.

38. Plusieurs pays ont appris qu'ils avaient tout à gagner à associer un grand nombre de parties prenantes dans la planification à long terme. Cela leur permet en premier lieu de comprendre l'importance qu'elles attachent aux différentes fonctions des forêts. Cette information est essentielle pour évaluer non seulement les besoins présents du pays en produits forestiers mais également ses besoins futurs. Deuxièmement, la participation active d'un grand nombre de parties aux activités de planification à long terme contribue à la formation d'un groupe d'appui défendant une perspective à long terme qui tienne compte des diverses fonctions des forêts. C'est un facteur de stabilité quels que soient les changements intervenus sur les plans politique ou administratif.

39. La complexité du secteur forestier, qui revêt des dimensions sociale, culturelle, économique et environnementale, explique que les diverses fonctions des forêts soient abordées dans différents plans sectoriels et que les pays s'impliquent dans de nombreux processus internationaux et nationaux. La difficulté consiste à favoriser la communication et la coopération intersectorielles et à planifier de façon cohérente malgré la diversité des secteurs et des processus, tout en préservant une certaine souplesse afin de pouvoir réagir face aux changements politiques et à l'apparition de nouvelles conditions et priorités. Par ailleurs, l'intérêt politique et le soutien accordés au secteur forestier, et par conséquent l'importance qui lui est accordée dans les débats intersectoriels, dépendent de la place qui lui est faite dans l'économie nationale.

D. Nouvelles questions relatives à l'exécution au niveau des pays

40. Si les préoccupations écologiques dominent les discussions sur l'environnement et le développement depuis la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), le Sommet mondial pour le développement durable et le Sommet du Millénaire ont récemment recentré le débat sur le développement et la lutte contre la pauvreté. En précisant et en soulignant la contribution des forêts à la sécurité alimentaire ainsi qu'à l'accès à l'eau potable et à une source d'énergie peu coûteuse, on démontrera l'importance de la place des forêts parmi les préoccupations internationales mises en lumière par le Sommet mondial pour le développement durable. Il est nécessaire d'être d'autant plus vigilant si l'on veut que l'entretien du couvert forestier contribue à satisfaire ces besoins humains essentiels, notamment pour les populations qui vivent dans les forêts et aux alentours, y compris les communautés forestières et les populations autochtones. On estime que plus de 1,6 milliard d'habitants dépendent, à des degrés divers, des forêts pour leur subsistance, dont quelque 350 millions de personnes vivant dans les forêts et aux alentours.

41. Les forêts ont un rôle à jouer dans la réalisation des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire¹³, en particulier l'élimination de la pauvreté et la viabilité écologique. La superficie des zones boisées est considérée comme un indicateur important des progrès réalisés dans le domaine de la viabilité écologique. L'un des objectifs fondamentaux du Millénaire est de réduire de moitié, d'ici à 2015, la proportion de la population mondiale qui vit dans l'extrême pauvreté. On sait que les ressources forestières contribuent directement à la subsistance de 90 % des 1,2 milliard d'individus vivant dans l'extrême pauvreté¹⁴. En outre, les forêts jouent un rôle important dans l'alimentation en eau potable, si l'on veut atteindre l'objectif qui consiste à réduire de moitié, d'ici à 2015, la proportion de la population qui n'a pas accès à l'eau potable. Les forêts et les ressources forestières abritent des animaux et des plantes médicinales dont dépendent les communautés rurales qui n'ont pas accès aux systèmes de soins de santé institutionnalisés.

42. Nombre de pays et d'organisations internationales font de plus en plus le lien entre les activités forestières et la réduction de la pauvreté dans leurs politiques et programmes. La stratégie forestière révisée mise au point par le Groupe de la Banque mondiale, adoptée en octobre 2002, a fait de l'exploitation des ressources forestières aux fins de la lutte contre la pauvreté l'un de ses trois piliers. Dans le cadre de cette stratégie, la Banque mondiale s'emploiera à créer des débouchés économiques, et à favoriser l'autonomie et la sécurité des populations rurales, particulièrement les populations pauvres et autochtones.

III. Moyens d'exécution

43. Les moyens d'exécution recensés par le Forum – financement, renforcement des capacités et transfert d'écotechnologies – sont essentiels à l'application des propositions d'action du GIF/FIF relatives à l'entretien du couvert forestier pour répondre aux besoins présents et futurs. La présente section passe en revue les moyens d'exécution dans la perspective d'une évaluation des tendances à long terme des biens et services forestiers et des programmes forestiers nationaux.

A. Financement

44. Le financement de la gestion durable des forêts se trouve depuis plus de 10 ans au coeur du débat consacré, au niveau international, à la politique forestière, notamment des discussions approfondies au sein du GIF et du FIF, ainsi que des initiatives lancées à l'échelon des pays, à l'appui de ces mécanismes, tels l'Atelier de Croydon sur les moyens de financement de l'aménagement durable des forêts, qui s'est tenu au Royaume-Uni en octobre 1999, et l'Atelier international d'experts sur le financement de la gestion écologiquement viable des forêts, qui lui a fait suite à Oslo, en janvier 2001 (voir E/CN.18/2001/8).

45. De nombreux pays en développement ont besoin de l'aide publique au développement (APD) pour financer la gestion durable des forêts. L'Atelier d'Oslo a reconnu que, bien souvent, la pénurie de financement n'est pas l'unique contrainte qui pèse sur l'investissement aux fins de la gestion durable des forêts dans les pays en développement et en transition : tout aussi importante est l'absence de conditions favorables. À l'échelon national, les contraintes principales sont souvent le manque d'attention que les pays bénéficiaires et leurs partenaires donateurs accordent au secteur forestier, l'insécurité du régime d'occupation foncier, les échecs des politiques et du marché, les risques élevés réels ou supposés déterminés par des facteurs extérieurs au secteur forestier et les systèmes de réglementation défectueux et instables, entre autres. Le fait que dans de nombreux pays la sylviculture est une activité économique peu lucrative en comparaison d'autres secteurs décourage les investisseurs.

46. Certains pays soulignent dans leur rapport au Forum que l'importance relative du secteur forestier dans l'économie nationale est en déclin, tandis que les biens et les services non marchands sont de plus en plus recherchés. D'autres craignent de ne pouvoir maintenir le niveau de revenu des petits propriétaires forestiers. La baisse de rentabilité du secteur forestier risque de se traduire par une réduction des moyens qui permettent de régler les problèmes écologiques qui se posent de plus en plus dans le cadre des opérations forestières. En outre, les coûts des transactions qui accompagnent la gestion des biens et des services non marchands entament le rendement financier de l'industrie forestière et diminuent l'attrait potentiel que ce secteur exerce sur les investisseurs.

47. La question du financement de la gestion durable des forêts est traitée de façon plus générale dans le rapport du Secrétaire général sur les aspects économiques des forêts (E/CN.18/2003/7). La mise au point d'outils de protection de l'environnement et de production de services écologiques qui soient conformes aux lois du marché permettra d'apporter un appui financier à la gestion des forêts en prenant en considération toute la panoplie des ressources forestières. Les mécanismes d'aide au développement et de financement bilatéraux et multilatéraux contribuent certes de façon importante au financement des opérations, mais il n'en demeure pas moins que l'allocation de crédits au secteur forestier a diminué ces dernières années. Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), qui prend en charge les coûts différentiels relatifs à la protection de l'environnement, est également une source de financement qui pourrait contribuer à la conservation des différentes ressources forestières. Afin de pouvoir financer les projets du secteur forestier qui concernent toute la gamme de ces ressources forestières, les banques de développement sont souvent obligées d'assumer les coûts de gestion des ressources forestières non marchandes en y incorporant des projets ayant une rentabilité financière

relativement élevée. En bref, la capacité à supporter les coûts supplémentaires de la gestion des forêts aux fins de préserver ou de mettre en valeur la totalité de leurs ressources, y compris les avantages écologiques et sociaux, semble dépendre, au moins à court terme, de la gestion de la production de bois et d'autres biens et services marchands.

B. Transfert d'écotechnologies

48. Dans ce contexte, le besoin principal en matière de transfert d'écotechnologies concerne la collecte des données et la diffusion de l'information. Pour mettre au point des stratégies forestières nationales à long terme, il est essentiel de disposer de données exactes et fiables. Les systèmes d'information géographique et la télédétection sont de plus en plus utilisés dans la collecte de données, à l'appui des inventaires sur le terrain. Il est nécessaire d'élaborer et de mettre en commun des méthodes de collecte de données concernant les ressources forestières qui n'ont jusqu'à présent pas été évaluées, y compris les produits forestiers non ligneux et les arbres en dehors des forêts. Autre domaine dans lequel le transfert de technologie est utile : les systèmes de gestion de l'information forestière. La technologie Internet occupe une place de plus en plus importante dans la diffusion de l'information en ligne. Dans ce domaine, le transfert de technologie pâtit plus des contraintes financières que des barrières technologiques.

C. Renforcement des capacités

49. Le renforcement des capacités et la mise en valeur des ressources humaines dans ce secteur sont particulièrement liés à la collecte et à l'analyse de données permettant d'évaluer les tendances à long terme des biens et services forestiers, d'effectuer des études prospectives et de mettre au point des politiques et des stratégies nationales garantissant la production d'une vaste gamme de produits et services forestiers. Faute de capacités humaines et institutionnelles adéquates, de nombreux pays n'ont pu appliquer les propositions du GIF/FIF relatives à l'entretien du couvert forestier pour répondre aux besoins présents et futurs.

50. Les organisations internationales, y compris les membres du Partenariat pour les forêts, continuent à jouer un rôle important dans le renforcement des capacités en ce qui concerne l'analyse des tendances à long terme et l'intégration des résultats obtenus dans les programmes forestiers nationaux. Il convient de signaler le travail sur des études prospectives du secteur forestier et des activités de suivi visant à intégrer les résultats de ces études dans la politique nationale et les initiatives de planification, notamment en appuyant l'élaboration de programmes forestiers nationaux. En ce qui concerne l'intégration de toutes la gamme des ressources forestières dans la planification des activités du secteur forestier à l'échelon national, un certain nombre de membres du Partenariat appuient la mise au point et l'application de critères et d'indicateurs. Ce sont notamment l'Organisation internationale des bois tropicaux, la FAO, le Centre pour la recherche forestière internationale, l'Union mondiale pour la nature, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, la Convention sur la diversité biologique, le Fonds pour l'environnement mondial et l'Union internationale des instituts de recherche forestière. L'Organisation internationale des bois tropicaux tient une série d'ateliers de formation qui visent à améliorer le suivi et l'établissement de rapports

concernant les critères et les indicateurs utilisés dans la gestion durable des forêts. Elle a plusieurs projets en cours dans les pays en développement en vue de mettre en place des procédures de gestion et de développement pour normaliser la collecte, la saisie et le traitement des données. Grâce au programme consacré à l'évaluation des ressources forestières ainsi qu'à d'autres initiatives, la FAO aide les pays à colliger des informations et des statistiques sur les forêts à l'échelon national.

51. En dépit des exemples d'activités menées par les membres du Partenariat donnés ci-dessus, le renforcement des capacités aux fins de l'entretien du couvert forestier pour répondre aux besoins présents et futurs ne pourra se poursuivre qu'au prix d'efforts redoublés pour aider les pays, notamment les pays en développement, à renforcer leurs capacités de recherche nationales et à développer d'autres capacités par le biais de programmes de formation axés sur la planification stratégique à long terme du secteur forestier.

IV. Conclusions

52. **L'entretien du couvert forestier pour répondre aux besoins présents et futurs est un objectif fondamental de la gestion durable des forêts et, partant, il est étroitement lié à bon nombre des 16 points examinés par le Forum. Le présent rapport est consacré aux propositions d'action du GIF/FIF qui se rattachent tout particulièrement spécialement à l'entretien du couvert forestier pour répondre aux besoins présents et futurs, à savoir les propositions concernant l'évaluation des tendances à long terme des biens et services forestiers, ainsi qu'aux initiatives nationales qui visent à mettre au point les politiques et les stratégies qui assureront la production durable d'une vaste gamme de produits et services forestiers.**

53. **La planification des activités du secteur forestier ne cesse de se développer à l'échelon national. Elle est complétée par des études prospectives aux échelons régional et mondial. La conception de ces études a évolué : elles tiennent compte désormais d'une vaste gamme de biens et de services forestiers et mettent en évidence la capacité des pays à décider de leur avenir grâce aux choix qu'ils font aujourd'hui. Ces études fournissent une information précieuse. Toutefois, la mesure dans laquelle les évaluations globales, à long terme, du secteur forestier contribueront à la gestion durable des forêts dépendra de leur développement plus poussé à l'échelon national, ainsi que de la façon dont les résultats pertinents des études régionales et mondiales seront intégrés aux processus de planification nationale.**

54. **Tout comme il est nécessaire de tenir compte de considérations intersectorielles dans les programmes forestiers nationaux, il importe aussi de renforcer les mécanismes de coordination entre le secteur forestier et les secteurs connexes (agriculture, eau et énergie, par exemple). En outre, il devient de plus en plus nécessaire d'établir des liens rationnels entre le secteur forestier et les initiatives qui visent à réduire la pauvreté et à développer durablement le secteur rural.**

55. **Au cours des 10 dernières années, on s'est réellement efforcé de concevoir et d'utiliser des critères et des indicateurs de gestion durable des forêts. Plusieurs pays utilisent ces critères et indicateurs lors de la formulation des politiques et de la planification des activités du secteur forestier afin d'assurer**

que toute la gamme des ressources forestières est prise en compte. Toutefois, il est nécessaire de vulgariser les processus de conception et d'application des critères et des indicateurs et de les intégrer aux programmes forestiers nationaux, de manière à renforcer les capacités des pays à assurer la production durable de la vaste gamme de produits et de services forestiers dont ils disposent.

56. Les principaux obstacles à une application efficace des meilleures propositions d'action du GIF/FIF sont liés à des structures institutionnelles et des capacités de planification nationales inadéquates qui perturbent la planification à long terme. En outre, le manque de ressources financières et de capacités humaines et institutionnelles continue à entraver l'entretien du couvert forestier en vue de répondre aux besoins présents et futurs.

V. Points à débattre

57. Le Forum souhaitera peut-être :

a) Demander instamment aux pays de redoubler d'efforts en vue d'évaluer les tendances à long terme de l'offre et de la demande de produits forestiers ligneux et non ligneux;

b) Demander aux membres du Partenariat et à d'autres organisations internationales d'aider les pays à renforcer leurs capacités en matière de planification stratégique à long terme à l'échelon national, notamment en ce qui concerne la collecte, l'analyse et la diffusion des données et de l'information;

c) Inviter la FAO et la Commission économique pour l'Europe à effectuer des études prospectives des forêts aux niveaux mondial et régional qui porteront sur une vaste gamme de biens et de services forestiers;

d) Appeler les pays à considérer les objectifs à long terme qui consistent à répondre à l'offre et à la demande futures de produits et de services ligneux, et non ligneux comme principe directeur lors de l'élaboration et de l'exécution de leurs programmes forestiers nationaux;

e) Encourager les pays à vulgariser la conception et l'utilisation de critères et d'indicateurs et à les intégrer aux programmes forestiers nationaux, en vue de renforcer la prise en compte de toute la gamme des ressources forestières dans la planification à long terme;

f) Prier instamment les pays, avec l'aide des membres du Partenariat concernés, d'établir des ponts entre les programmes forestiers nationaux et d'autres stratégies nationales relatives aux forêts;

g) Prier instamment les pays d'examiner et d'améliorer la disponibilité, l'accessibilité et la diffusion de l'information relative aux écotecnologies qui concernent la production durable de biens et de services forestiers ligneux et non ligneux.

Notes

- ¹ Question figurant dans le programme de travail pluriannuel du Forum pour la période 2001-2005. (Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2001, Supplément No 22* (E/2001/42/Rev.1) deuxième partie, sect. B, résolution 1/1, par. 4 b).
- ² L'Identification des propositions d'action du GIF/FIF relatives à ce point particulier du Forum des Nations Unies sur les forêts s'appuie sur l'initiative du Gouvernement australien et du Programme mondial sur les forêts (Banque mondiale), qui vise à relier toutes les propositions d'action aux divers points examinés par le Forum.
- ³ Le texte des rapports soumis par les différents pays au Forum des Nations Unies sur les forêts à sa troisième session est affiché sur le site Web du Forum (<<http://www.un.org/esa/forest>>).
- ⁴ Voir *Situation des forêts du monde, 1997* (Rome, FAO, 1997), Institut européen des forêts et Institut de recherche forestière de la Norvège (1996) (voir note 5, ci-dessous) pour un résumé des études prospectives mondiales sur l'offre de bois jusqu'en 1995.
- ⁵ Cette initiative a fait l'objet d'un rapport : Solberg. B. « *Long Term Trends and Prospects in World Supply and Demand for Wood and Implications for Sustainable Forest Management* ». Institut européen des forêts, rapport No 6, 1997.
- ⁶ Rapport de la Hongrie au Forum des Nations Unies sur les forêts à sa troisième session.
- ⁷ On trouvera des renseignements sur les études prospectives parrainées par la FAO sur le site Web : <<http://www.fao.org/forestry/foris/webview/forestry2/index.jsp?siteId=1301&langId=1>>.
- ⁸ Publication des Nations Unies, Numéro de vente : F.96.II.E.2.
- ⁹ Organisation des Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 1760, No 30619.
- ¹⁰ *Ibid.*, vol. 1954, No 33480.
- ¹¹ R. N. Stavins, « Experience with market-based environmental policy instruments », document de travail 00-09 (Washington, Resources for the Future, 2000).
- ¹² La FAO aide à l'amélioration des bases de données sur les produits non ligneux. Dans le cadre d'un programme commun de la Commission européenne et de la FAO, des méthodes d'évaluation des produits non ligneux ont été mises au point et publiées. En outre, la FAO a élaboré un modèle de rapport pour aider les pays à établir des statistiques sur la production et le commerce des produits non ligneux. Les données qui ont pu ainsi être recueillies ont été rassemblées dans l'Évaluation des ressources mondiales de la FAO, consultable sur le site : <<http://www.fao.org/forestry>>.
- ¹³ Voir résolution 55/2 de l'Assemblée générale.
- ¹⁴ Voir la Stratégie forestière révisée mise au point par le Groupe de la Banque mondiale, adoptée en octobre 2002.